
FONDATION FRANCO-SUISSE
POUR LA RECHERCHE ET LA
TECHNOLOGIE

FFSRT

The logo consists of a blue arrow pointing to the right, followed by a red pennant with a white cross. A large, grey, brush-stroke-like swoosh curves around the text and the arrow.

Missions :

- Promouvoir la coopération et le partenariat franco-suisse au niveau transfrontalier en matière de recherche scientifique et technologique
- Stimuler l'innovation technologique régionale
- Favoriser l'échange d'informations, la mobilité des chercheurs, les partenariats des laboratoires et des entreprises pour des projets communs
- Rassembler et canaliser les énergies dans la perspective de l'espace européen de la recherche en y associant d'autres régions limitrophes

Objectifs :

- Orienter les efforts de recherche et de développement sur des thématiques d'intérêt commun débouchant sur des applications, sources d'innovation et porteuses de développement économique

Les thématiques reconnues d'intérêt commun sont:

- Les biotechnologies et les technologies médicales.
- La chimie et la science des matériaux.
- Les nanotechnologies.
- Les microtechniques et la microélectronique.
- Les technologies de l'information et de la communication.
- Les technologies liées à l'environnement.
- Porte ouverte à d'autres thématiques, selon décision du Conseil de fondation.

-
- **Promouvoir les échanges de chercheurs / enseignants engagés dans des projets communs de recherche et des partenariats d'entreprises.**
 - **Identifier les partenaires de thématiques d'intérêt commun, favoriser les rencontres entre partenaires potentiels, animer leurs efforts et contribuer à générer des projets de collaboration.**
 - **Susciter / Favoriser l'organisation de manifestations communes, centrées sur la recherche, le transfert de technologie, le partenariat et la création d'entreprises valorisant ce transfert.**
 - **Faciliter le financement de projets communs en les orientant de façon coordonnée vers l'usage des instruments de financement existants en France, en Suisse, voire au niveau européen.**
 - **Donner une attention particulière aux partenariats avec l'économie privée.**

Objectifs opérationnels :

Les deux optiques de promotion de la recherche ont été retenues :

- optique « **bottom-up** », qui consiste à compléter et mettre sur pied des projets déjà existants, présentés par l'un ou l'autre partenaire universitaire et à les mettre en relation avec des partenaires universitaires ou industriels des deux côtés de la frontière.
- optique « **top-down** », qui consiste à identifier des domaines de recherche a priori bien représentés dans nos régions, et à bâtir de toutes pièces des partenariats et des projets de part et d'autre de la frontière.
- optique **Mixtes**

Nature des activités sur les plans scientifique, organisationnel et institutionnel :

- **Choix et labellisation de projets.**
- **Etablir et tenir à jour un panorama de la recherche scientifique et technologique.**
- **Réunir des séminaires de réflexion du Conseil Scientifique et Economique, ainsi que du Conseil de fondation, pour la détermination des sujets de collaboration.**
- **Mise en réseau permanente avec les Universités, Hautes Ecoles et Instituts, leurs offices de transfert de technologie et leurs bureaux de montage de projets européens et nationaux.**
- **Mise en réseau permanente avec les sources de financement.**
- **Mise en réseau permanente avec les entreprises : grands groupes, PME, start-up et organisation de rencontres avec les partenaires scientifiques de projets.**

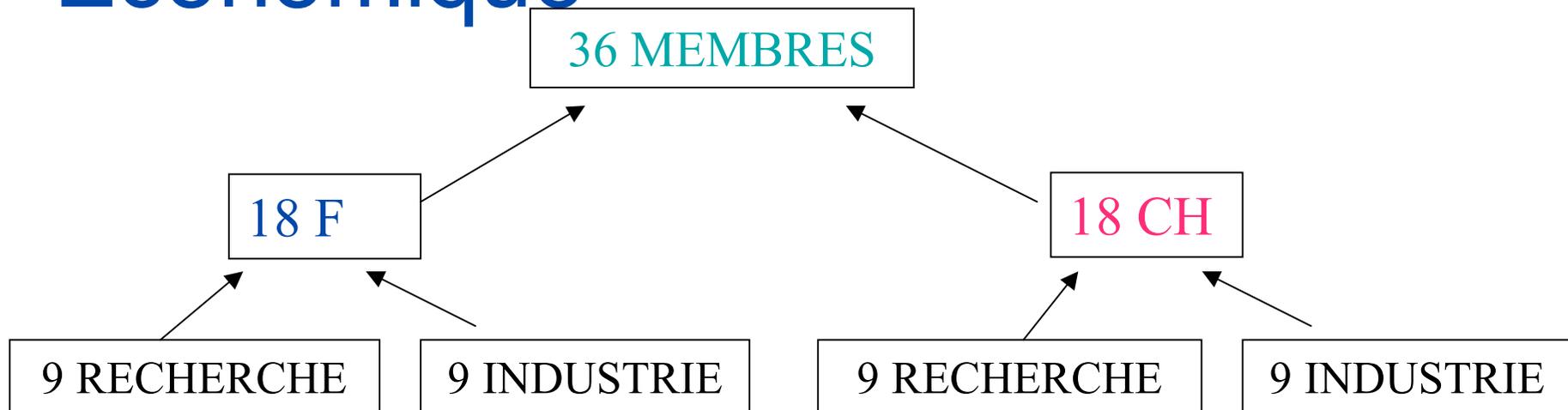
Nature des activités sur le plan scientifique, organisationnel et institutionnel :

- **Analyse de projets, au besoin avec le concours d'experts extérieurs.**
- **Organisation, coordination et facilitation de financements complémentaires, régionaux, nationaux, européens.**
- **Faire jouer les divers intérêts et avantages respectifs des deux côtés de la frontière en fonction des projets et en faire bénéficier les autres partenaires transfrontaliers.**
- **Créer et entretenir une synergie France Suisse.**
- **Suivi et accompagnement des projets.**
- **Interventions auprès des autorités compétentes, de part et d'autre de la frontière, pour faciliter l'implémentation des projets, par exemple, permis de séjour et de travail, logement, mise à disposition d'équipements, expertises.**

Critères de choix des projets (éligibilité)

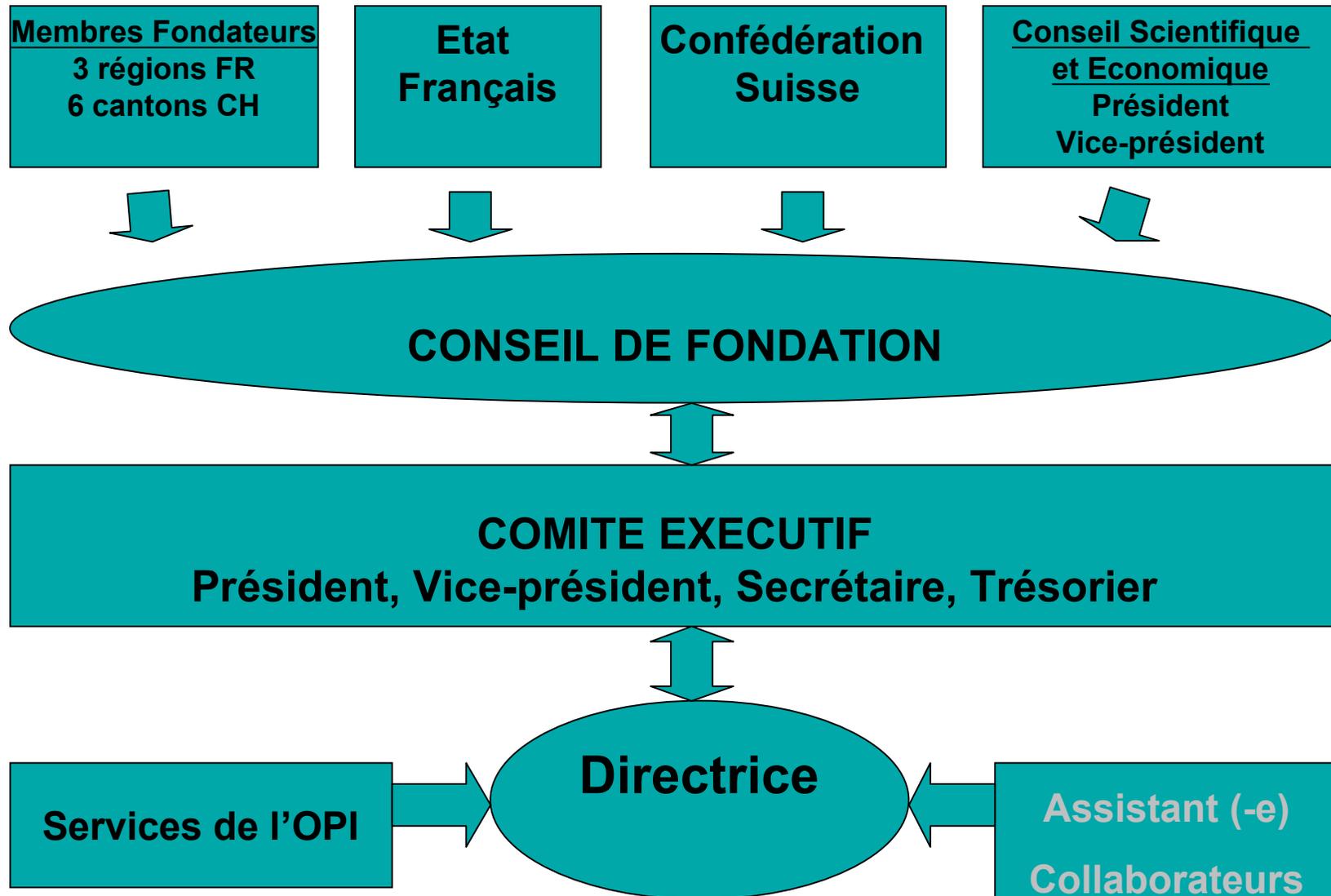
- Excellence Scientifique / Technologique.
- Impact économique régional.
- Partenaires scientifiques régionaux :
 - Chefs de projet :
 1. partenaires nationaux et européens bienvenus
 2. partenaires extra-européens acceptés.
- Partenaires économiques régionaux.
- Financements régionaux liés aux partenariats sur le plan géographique.

Conseil Scientifique et Economique



FORMULE 3 - 6 - 9

EQUILIBRE ENTRE CANTONS



CONTACT:

Olfa Hooft van Huijsduijnen

Msc. PhD. MBA

Mob : +41 79 239 61 19

FONDATION FRANCO-SUISSE
POUR LA RECHERCHE ET LA
TECHNOLOGIE



FFSRT
c/o OPI
Aéroport International de Genève
C.P. 571

CH - 1215 Genève 15 Aéroport

Tél.: +41 22 717 84 00

Fax: +41 22 717 84 06

Mail: olfa.hooft@ffsrt.ch

privé:

27, ch. de la Léchaire

1233 Bernex - Ge

Suisse

Tél.: +41 22 757 13 03

Mail: olfahooft@hotmail.com